



# *mouez ar yeuc'h*



## *La Voix du Juch*

Bulletin d'Informations Communales : JANVIER 2014

Keleir ar Gumun : GENVER 2014

N°103

### **Sommaire :**

### **Krennadur :**

Infos pratiques et agenda des manifestations

Le mot du Maire

Elections municipales

A travers la commune...

Conseil municipal

Vie associative

Informations diverses

Quelques mots en breton

***Bonne et heureuse année 2014***

***Bloavezh mat 2014***

## INFOS PRATIQUES

### **Mairie**

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch  
Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

[mairie.le-juch@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-juch@wanadoo.fr)

Du Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12. Fermée le lundi matin.

### **Permanences du Maire et des Adjointes**

Sébastien Stéphan

Maire

**Sur Rendez-vous**

Jean-François Philippe

Adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement

**Vendredi de 11 h à 12 h sur RDV**

Danièle Salm

Adjointe aux affaires sociales, aux affaires scolaires et à la communication

**Vendredi de 11 h à 12 h sur RDV**

Yves Tymen

Adjoint aux finances, à l'agriculture et à la gestion du patrimoine

**Sur Rendez-vous**

Monique Cariou

Adjointe à la culture, la jeunesse et les sports

**Mardi de 11 h à 12 h sur RDV**

### **Douarnenez Communauté :**

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez –  
Tél : 02.98.74.48.50

### **Déchetterie de Lannugat :**

Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### **Urgences médicales :**

appeler le 15 qui assure la régulation

### **Cabinet infirmier :**

Petitbon Marie-Louise –

Tél : 02.98.74.71.04 Port : 06.07.27.95.47

### **ADMR Plogonnec :**

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél : 02.98.91.84.96

### **Transport Le Juch / Douarnenez :**

**Le samedi**, départ à 9h30 de votre domicile et retour à 12 h.

Taxi Lokorn–06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

### **Transport à la demande**

Pays de Douarnenez

0 810 810 029

### **Transport Penn ar Bed**

Ligne (ligne 9) régulière DZ / Quimper sur le site internet [cat29.fr](http://cat29.fr)

### **Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :**

6, rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

### **Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :**

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél : 02.98.74.27.71

### **Boîte postale :**

Levée du lundi au samedi à 10 h

### **Radios en langue bretonne :**

Radio Kerné sur FM 92.0 et 90.2

Arvorig FM sur FM 91.7

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
20 avril 2014	Printemps de la gare	Terrain des sports	Comité d'animation et les Jardins de la Vallée du Juch
21 avril 2014	Repas de crêpes	Salle socioculturelle	A.P.E.L de l'école
27 avril 2014	Vide grenier	Salle socioculturelle	Comité de Jumelage

## LE MOT DU MAIRE

Dans un peu plus de deux mois se dérouleront les élections municipales. Au Juch, une nouvelle équipe s'installera, au mois d'avril, pour les six années qui viennent.

La commune, premier échelon de notre démocratie, doit rester une institution forte dans une intercommunalité de projets, pour le territoire.

Douarnenez Communauté prendra de nouvelles compétences : l'assainissement et l'eau potable, dans un proche avenir...

Mais c'est aux communes que reviennent les décisions d'investissements ; 70 % des marchés publics sont commandés par les collectivités. Les espoirs de croissance économique reposent sur leurs capacités à réaliser de nouveaux travaux.

C'est, aussi, par leur engagement dans des actions concrètes que nous avançons sur le chemin du développement durable.

Ce sont encore les communes qui préservent la cohésion sociale et la contribution des associations leur est précieuse.

Au Juch, nous avons un tissu associatif dynamique. Les nombreux bénévoles font un travail remarquable.

L'implication dans la vie municipale est une aventure passionnante. Je l'ai vécue pendant 19 ans. Je vous remercie de votre confiance.

Je remercie les équipes et particulièrement les adjoints qui m'ont soutenu dans l'action.

C'est collectivement, par la concertation et la cohésion que nous restons cohérents dans les choix que nous faisons, dans l'intérêt général.

Je suis sûr que les futurs élus partageront cette motivation. Ils pourront compter sur les compétences et la loyauté des agents Alain, Véronique, Frédéric et Jean-Luc qui ont le sens et l'expérience du service public.

J'ai été fier de représenter la commune au long de mes mandats.

Je vous remercie sincèrement, et vous adresse pour 2014 tous mes vœux de Bonheur et de Bonne Santé.

**Sébastien STEPHAN**

## ETAT CIVIL - ANNEE 2013

### Naissance

SALM Kahel – Hent ar Stang – le 17 février 2013  
GUILLEMOT Mei – Rue Louis Tymen – le 14 mars 2013  
MORIZE Milo – Confort Meilars – né au Juch 11 septembre 2013



### Mariage

Mlle RENAUD Jennifer avec Mr BROUQUEL Julien – Le 17 août 2013

### Décès

LE BARS Jean – Kerfeunteun – Le 02 janvier 2013  
MAREC Catherine née QUINIOU – Pont Prens – 31 janvier 2013  
LE GRAND René – Le Roz – Le 27 mars 2013  
FRANCES Germaine née LE BORGNE – Guerlach – 22 avril 2013  
QUEMENER Pierre – Place de l'église – Le 27 avril 2013  
YOUINOU Jeanne née GOURLAY – Lannivit – Le 08 septembre 2013  
ROGNANT René – Impasse du Launay – 17 septembre 2013  
DE KEROULLAS Jean René – Lanalem – 30 septembre 2013



## A TRAVERS LA COMMUNE...

### Urbanisme

#### Déclaration préalable (1)

Abri sur terrasse

#### Permis de construire (1)

Terrasse et garage

#### Certificat d'urbanisme (3)

2 Cua (d'information)

1 Cub (opérationnel)

### Elections

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire les 15 conseillers municipaux de la commune. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 salle du conseil municipal en mairie

**Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

### Distribution annuelle des sacs pour les ordures ménagères et le tri sélectif

Du lundi 10 février au mardi 11 février de 10 h à 12h15 et 16 h à 18 h à la salle socioculturelle.

### Ateliers promotion de l'équilibre ; c'est reparti

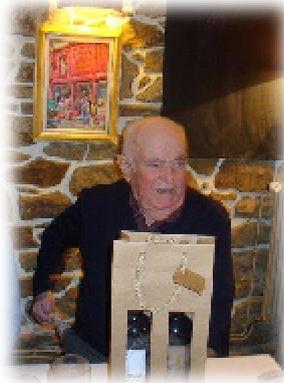
Ces ateliers sur la base de 8 séances, au coût de 15 €/ personne seront animés par un kinésithérapeute.

Toutes les personnes de 60 ans et plus sont les bienvenues ! Les dates d'inscription vous seront communiquées ultérieurement par voie de presse. Renseignements en mairie.

## 36 personnes au repas du CCAS à l'auberge de Kervéoch



Pour la première fois, c'est au restaurant qu'a eu lieu le repas du CCAS. C'est dans une ambiance festive que les doyens de l'assemblée, Marianne Gloaguen et Mathurin Quiniou, se sont vus remettre un cadeau.



## Echos de la paroisse

La messe a lieu au Juch le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois à 11h15.

## Centre de loisirs

Garderie possible de 7h30 à 9 h et de 17h30 à 19 h à l'école Notre Dame. Une navette passe prendre les enfants à 9 h et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.

Pour la bonne organisation et la gestion des places dans la navette, il est impératif d'inscrire les enfants 48 h à l'avance. Renseignements auprès de l'ULAMIR : 02.98.74.27.71

## Téléthon : 3 400 euros à l'AFM !

260 litres de lait, 872 œufs, 132 kg de farine froment et 51 kg de blé noir ; Au total, 240 demi-douzaines de blé noir et 550 douzaines de froment ont été vendues durant les 3 jours. La vente de cabas a permis de récupérer 880 euros ; Ces sacs ont été fabriqués avec des sachets de café tout au long de l'année par notre équipe de couturières (entre 2 cafés).



Grande satisfaction pour ce téléthon 2013, qui s'est déroulé dans excellente ambiance, avec une super équipe ! Aussi, un grand merci aux boulangers, aux commerçants et à nos 2 fidèles agriculteurs, pour leurs dons. Nouveauté cette année, Loïc Stervinou exposait ses tableaux à la salle.



## Délai de validité des Cartes Nationales d'Identité



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité délivrées à des personnes majeures passe de 10 ans à 15 ans.

Cette mesure sera également applicable aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier c'est-à-dire au CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de durée sera automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil municipal du 10 décembre 2013

### Redevance assainissement 2014

Accord unanime du Conseil Municipal de fixer comme suit les nouveaux tarifs pour l'assainissement collectif :

Part fixe de l'abonnement : 64,00 €

Prix du m<sup>3</sup> d'eau : 0,824 €

Personnes non raccordées au réseau : 25 m<sup>3</sup>/ par personne/par an

### Contrat d'association avec l'ogec

Le contrat d'association avec l'OGEC pour l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces est revu chaque année sur la base des nouveaux effectifs et sur la base de la moyenne départementale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques avec un effectif comparable.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention, décide de fixer à 3 195,21 € la participation mensuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit un montant annuel de 38 342,52 €, versée à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

### Subvention de fonctionnement APEL

Accord du conseil municipal pour le versement d'une subvention de 1 200 € à l'Association des Parents de l'Ecole Libre pour le financement des différentes activités de l'année scolaire 2013/2014.

### Subvention OGEC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions, décide le versement d'une subvention d'un montant de 460 € pour le déficit de la cantine

### Baisse de la dotation de compensation Douarnenez communautaire

La commission d'évaluation des charges réunie le 03 juillet 2013 s'est prononcée sur la réduction de la dotation de compensation.

Cette diminution tient compte :

- Des travaux de voirie 2012 et des intérêts d'emprunt qui leur sont liés
- Du reversement de la compensation annuelle.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, pour la diminution de la dotation de compensation d'un montant de 41 799 € pour l'année 2013.

### Approbation du PAVE

La loi du 11 février 2005 impose aux communes de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) en conformité avec les décrets et avec l'arrêté d'application.

Ce plan fixe les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal.

Douarnenez communauté a lancé une étude pour l'élaboration des PAVE pour les 5 communes.

La commission intercommunale d'accessibilité, lors de sa réunion du 30 octobre 2013 a validé les 5 PAVE. Chaque PAVE est soumis à l'approbation du conseil municipal qui le concerne.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

### Rapport des adjoints

Jean-François PHILIPPE indique que les travaux de voirie Hent Ar Stang se terminent et que GRDF procède actuellement sur la route départementale à l'abandon de 7200 mètres de réseau acier. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Réseaux Sud Bretagne.

Yves TYMEN informe que la scission du syndicat des eaux sera effective au 31 décembre 2013. Le nouveau bureau devrait être mis en place dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier. La partie administrative sera effectuée par Douarnenez communauté.

M. le Maire informe des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au Maire :

- Signature du devis avec le garage DUCLOS pour l'achat d'un utilitaire pour un montant de 19 000 € TTC
- Signature du marché avec le groupement de PONTAUD pour la réalisation de l'étude du diagnostic général de l'église pour un montant TTC de 97 101,28 €
- Signature de l'estimatif avec le SDEF pour le renouvellement de l'éclairage public à proximité de l'église pour un montant de 9 360 €

### Questions diverses

M. Le Maire indique que la Commission Permanente du Conseil Général a décidé d'accorder une subvention de 5 833,90 € provenant du produit des amendes de police, pour l'aménagement de la voie communale Hent Ar Stang.

## Tarifs communaux 2014

<b>CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE</b>	
Simple pour 15 ans	60,00 €
Simple pour 30 ans	120,00 €
Double pour 15 ans	120,00 €
Double pour 30 ans	240,00 €
Case columbarium 15 ans	775,00 €
Case columbarium 30 ans	1 550,00 €
Cavurne 15 ans	620,00 €
Cavurne 30 ans	1 240,00 €
<b>PRODUITS DIVERS</b>	
Location du barnum	75.50 €
Mise à disposition remorque (la rotation) (Plus de livraison de tables)	33.00 €
Mise à disposition tables (la table + 2 bancs)	3.40 €
Déballeurs occasionnels, Cirques et petits spectacles	32.80 €
Cartes postales - Particuliers	0,50 €
Cartes postales - Commerçants	0,30 €
Souricide Raticide - 500 gr	2,60 €
Souricide Raticide - 1 kg	4,70 €
<b>SALLE SOCIOCULTURELLE</b>	
<b><u>ACTIVITES ORDINAIRES</u></b>	
Associations Locales - Cotisation annuelle	30.00 €
Associations communautaires 3 salles	70.00 €
Foyer et Accueil	41.40 €
Organisation Professionnelle Communautaire – Trois salles	80.00 €
Organisation Professionnelle Communautaire – Foyer et accueil	47.80 €
Particuliers de la commune Trois salles	148.60 €
Foyer et Accueil	84.90 €
Particuliers Extra-Communaux Trois salles	473.00 €
<b><u>ACTIVITES PRODUISANT DES RECETTES</u></b>	
Associations Locales-Coti. Forfaitaire/Location	43.50 €
Associations de la Communauté de Communes	142.20 €
<b><u>ACTIVITES SPECIFIQUES</u></b>	
Cours danse ou autres ponctuellement	100.00 €
Cours danse ou autres annuellement	900.00 €
Débat Public Electoral	104,00 €
Journée Dessin, Broderie...	31.20 €
<b>GARDERIE PERISCOLAIRE ET PERI-CLSH</b>	
Matin ou soir (Mercredi et vacances scolaires)	
1er Enfant	1,40 €
2ème enfant	1,20 €
3ème enfant	Gratuit
<b>PHOTOCOPIES</b>	
<b>Photocopie de documents simples</b>	
Photocopie noir et blanc A4 (recto)	0,20 €
Photocopie noir et blanc A3 (recto)	0,40 €
Photocopie couleur A4 (recto)	0.50 €
Photocopie couleur A3 (recto)	1.00 €
Envoi de Fax	1,00 €

## VIE ASSOCIATIVE

### Que diriez-vous de réveillonner avec la grande famille du Juch le 31 décembre 2014 ?

Vous venez de réveillonner le 31 décembre en famille ou entre amis.

Les associations du Juch se proposent d'organiser le 31 décembre 2014 un réveillon dansant à la salle socioculturelle.

Famille, amis, tout le monde sera le bienvenu, un traiteur sera commandé et des musiciens réservés.

Si vous êtes intéressés par cette proposition, merci de le faire savoir avant fin février.

Contact : Daniel Canonico au 06 82 37 73 97.

### Club des retraités

#### Au revoir 2013, et... bonjour 2014,

Nous voilà repartis pour une nouvelle année ... A toutes et à tous je renouvelle mes vœux de joies, bonheur et surtout de bonne santé pour les douze mois à venir !!!

Comme les autres années une sortie de printemps, et plus tard à la fin de l'été une excursion d'une journée sont au programme.

Les membres du club seront informés en temps voulu... 2014 démarre sur les chapeaux de roues :

Le 17 janvier commenceront les concours de belote inter-club ..... Avis aux amateurs..... et encore bloavezh mat.

Le Président,  
Yves YOUINOU



### Graine d'Hellébore

#### 318 visiteurs à l'exposition de Noël

Cette année le fil conducteur de l'exposition était «Les fleurs et les métiers traditionnels».

Les adhérentes avaient fait preuve d'imagination et pour certaines, ressorti des vieux outils.

Dans la salle très colorée, les modiste, coiffeuse, pâtissier, sabotier, cultivateur, ont été rejoints par les enfants de l'école pour illustrer le métier de maitresse d'école et par un jeune artiste du Juch âgé de 12 ans, Loïc Le Bihan qui se destine au métier de menuisier et qui a exposé un ingénieux sapin de Noël.

Le samedi après-midi, 30 enfants ont participé à l'atelier d'art floral.

Le bateau d'orchidées et d'anthuriums mis en loterie a été gagné par Daniel Canonico.



Bouquets pâtissiers



La ferme fleurie



Réalisation de Loïc Le Bihan

## Comité de jumelage

---

Le Comité de jumelage tiendra son assemblée générale le mercredi 29 janvier 2014 à 19h30 à la salle socioculturelle.

Au cours de cette réunion seront présentées les différentes activités de l'année écoulée et les projets pour 2014.

Tous les adhérents ainsi que les personnes intéressées par ce jumelage sont conviés au repas qui suivra la réunion.

Pour y participer, il est demandé de bien vouloir s'inscrire pour le 22 janvier auprès de Monique Joncour au 02 98 91 07 20 ou Daniel Canonico au 06 82 37 73 97.

Nous souhaitons à tous une excellente année 2014.

La secrétaire,  
Monique JONCOUR

## Histoire et Patrimoine

---

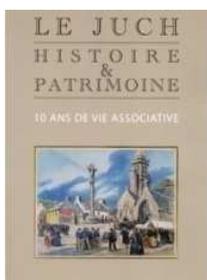


L'assemblée générale de notre association se tiendra le samedi 15 février à 14 heures 30 à la salle socioculturelle.

Ce sera l'occasion de revoir en images les manifestations de l'année écoulée. Toutes les personnes intéressées par les activités de l'association y sont cordialement invitées. Les nouvelles inscriptions pourront être prises. Le montant de la cotisation est de 16 € pour l'année civile. La partie statutaire se poursuivra par un moment de convivialité autour d'un vin chaud.

Autre rendez-vous ouvert à tous, le samedi 18 janvier à 14h30 à la salle socioculturelle pour un échange autour de vieilles photos.

« Bonne et heureuse année 2014 de la part de tous les membres de l'association Histoire et Patrimoine »



En vente 10 € en mairie  
ou auprès des membres  
de l'association

Istor ha Glad a het deoc'h-holl Bloavezh mat !

Bodadeg veur ar gevredigezh a vo dalc'het d'ar sadorn 15 a viz C'hwevrer da 14 eur e Ti an Holl.

Bez e c'hellimp selled ouzh fotoioù an abadennoù savet ganeomp er bloaz paseet. Tout an dud dedennet gant labour Istor ha Glad a zo pedet da zont da gemer perzh er vodadeg-se. 16 euro e kousto ar skodenn-vloaz dezho. Goude ar vodadeg e vo servijet ur banne gwin tomm d'an holl.

D'ar sadorn 18 a viz Genver, 14eur 30 e Ti an Holl e vo graet un tamm kaoz diwar-benn ar fotoioù kozh diskoachet nevezig zo gant hor mignoned.



Site de l'association :  
<http://lejuch.patrimoine.free.fr>

## Ecole Notre Dame de Toutes Grâces

### Que d'actualités !!!

Comme toutes les fins d'année, les mois de novembre et de décembre ont été riches en événements et autres rencontres à l'école du Juch.

Fin novembre, les parents ont organisé le premier couscous de l'année scolaire. Le matin a été consacré à l'épluchage des légumes. En fin d'après-midi, quelques parents se sont retrouvés pour la mise en barquettes. Au total, 360 parts ont été vendues. Les bénéfices de cette manifestation serviront à financer les diverses sorties qui auront lieu tout au long de l'année.

Christian Marc de l'UGSEL est intervenu dans les deux classes de l'école pour 4 séances de sport. Les maternelles et CP ont découvert l'athlétisme et les CE-CM, l'acrogym.



Le lundi 2 décembre au matin, les enfants de maternelle et CP sont allés au cinéma à Douarnenez. Ils ont visionné un film intitulé « La carpe ». Ce film raconte l'histoire de Ludva qui imagine en cachette un moyen de sauver sa nouvelle amie, la carpe. Carpe qu'il a acheté le matin même au marché avec son père et qui était destinée à finir en carpe farcie le jour de Noël

Le 1<sup>er</sup> vendredi de décembre a eu lieu la traditionnelle « Journée des Communautés Educatives ». Parents et grands-parents sont venus prêter main forte à l'équipe éducative pour encadrer les divers ateliers proposés aux enfants durant la journée : cuisine, musique, réalisation de cartes, bricolage de Noël...

C'est avec plaisir que tous les enfants ont retrouvé Brigitte Kloareg. Ils ont repris les chants bretons appris l'an dernier et en ont mémorisé de nouveaux. Le jour des vacances, ils ont été rejoints pour chanter par le groupe de chanteurs adultes de Brigitte. Enfants et adultes ont entonné leur répertoire commun. Ensemble, ils ont partagé le goûter de Noël.



Le 12 décembre, tous les élèves de l'école se sont rendus au château de Trévarez. Ils y ont découvert l'exposition « Noël à l'envers ». Exposition à laquelle a participé la classe de maternelle. Ils ont participé à un atelier au cours duquel ils ont réalisé des cartes à conter. Pour clore cette journée très riche, ils se sont promenés dans le parc et ont visité le château rose.



Pour terminer le trimestre et dans le respect des traditions, tous les enfants de l'école sont allés rendre une petite visite à leurs aînés. Le père Noël attendait les enfants en cette veille de vacances à la salle communale. Les enfants ont chanté, récité quelques poèmes puis offert les petits présents et les cartes qu'ils avaient réalisées. Ils se sont vus remettre des sachets de friandises bien garnis.

## Comité d'animation

### Fin d'année 2013 très animée pour le comité d'animation

Souvenez-vous !

#### **Le dimanche 10 novembre :**

Concours de belote. Faible participation. De nombreux lots ont été offerts à chaque équipe.

#### **Le dimanche 24 novembre :**

Dernière balade pédestre de l'année. Circuit inédit : Keramenez, Kerizore, Le Rhun, Pont Pren et retour par la route du Roz. L'historique du lieu dit « Kerizore » nous a été conté par Jean Alain Le Goff. (Pour en savoir plus contacter Histoire et Patrimoine).

#### **Vendredi 29 novembre :**

Assemblée générale de notre association. Très bonne participation. Nous avons fait le bilan des temps forts de l'année 2013. L'ensemble des animations seront reconduites en 2014.

#### **Dimanche 22 décembre**

Avec quelques jours d'avance et malgré les intempéries, le public attendait massé sur la place de l'église l'arrivée du Père Noël.

A 19h assis dans sa cariole tirée par Jupette des Crinières du Launay, il a distribué les friandises aux petits diables du Juch (et aux plus grands). C'est Henri Moreau l'heureux gagnant de la tombola : un repas pour deux personnes à l'auberge de Kerveoch.

#### Renouvellement du bureau

Président : Alain Cariou

Vice-Président : Michel Courberand

Secrétaire : Jenna Tanguy

Secrétaire adjointe : Patricia Delattre

Trésorier : Isabelle Kervarec

Trésorier adjoint : Patrick Tanguy

Bonne année à tous. Bloavezh mat



## INFORMATIONS DIVERSES

### Les Mercredis de la Santé

L'association ADECAD (Association pour le développement de la cardiologie à Douarnenez) en collaboration avec l'association des médecins généralistes de Douarnenez, le centre hospitalier et la ville de Douarnenez organise un nouveau cycle de conférences publiques, gratuites, et ouvertes à tous, « les mercredis de la santé ».

Les conférences se tiendront tous les deux mois à la médiathèque de Douarnenez

#### **12 février : la chute chez la personne âgée**

par les Drs Liebot, Le Flem et Bury ; gériatres au Centre Hospitalier de Douarnenez.

### Avec le Comité du Finistère de la Ligue contre le cancer participez à la campagne organisée du dépistage du cancer côlon !

Le cancer colorectal constitue la 2<sup>ème</sup> cause de décès par cancer en France. Si la médecine arrive désormais à guérir plus de 80 % des cancers dépistés suffisamment tôt, elle le doit aux progrès des nouvelles techniques d'investigation mais aussi grâce aux **campagnes de dépistage**. Ces campagnes visent les hommes et les femmes de 50 à 74 ans. Consultez votre médecin, votre pharmacien et faites vous remettre gratuitement le nécessaire pour effectuer le test.

### Infection à méningocoque C : Risque plus élevé dans le Finistère

Pour vous protéger, faites vous vacciner !

De 1 à 24 ans, le vaccin est remboursé, une seule dose suffit. Parlez-en à votre médecin traitant. Vaccination gratuite au Centre Hospitalier de Quimper : 02 98 52 65 16 ou au Centre Hospitalier de Brest : 02 98 14 50 39

### Portes ouvertes de l'UBO le 8 février à Brest et le 15 février à Quimper et Morlaix.

L'UBO a pour mission de concourir au développement de la recherche et à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel du territoire ; à sa croissance, et à son essor économique. Elle joue un rôle essentiel dans le développement de notre territoire et dans la formation des citoyens de demain

### Les fruits, une richesse patrimoniale bretonne



Pôle Fruitier de Bretagne  
Conservation, Études et Valorisation

Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le Pôle Fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la CODI (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association CŒUR Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude).

Le Pôle Fruitier de Bretagne a 4 missions essentielles :

- L'inventaire des variétés fruitières patrimoniales
- La conservation des variétés patrimoniales
- L'étude des caractéristiques des variétés
- La Valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes

Le Pôle Fruitier de Bretagne œuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation à fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (associations, professionnels, laboratoires...) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers.

Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu avec l'urbanisation.

La diversité fruitière bretonne, estimée à 6000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : **prévenez-nous !** Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

#### Renseignements :

Guillaume LEPETIT - Pôle Fruitier de Bretagne  
Maison de la Rance - Quai Talard – Port de Dinan  
22100 LANVALLAY - 02.96.87.73.42

[www.polefruitierbretagne.fr](http://www.polefruitierbretagne.fr)

# ELECTIONS MUNICIPALES 2014

## > Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire les 15 conseillers municipaux de la commune. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Le bureau de vote est ouvert de 8h00 à 18h00 salle du conseil municipal en mairie

## > Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

**Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire.** Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. **Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.** La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. **Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.** Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

## > Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la communauté de communes de Douarnenez Communauté par 3 conseillers communautaires sur 22 conseillers communautaires.

Seront conseillers communautaires les 3 premiers membres du conseil municipal désignés « dans l'ordre du tableau » (maire, premier adjoint, deuxième adjoint)

## > Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

**Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

## > Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont **désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature.** Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.** La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

## > Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : [http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique Elections](http://www.interieur.gouv.fr/Rubrique_Elections)

## QUELQUES MOTS DE BRETON... NEUBEUT GERIOU E BREZHONEG



Défense de stationner  
*Arabat parkañ*



Priorité à droite  
*Lez tremen a-zehou*



Dépassement interdit  
*Distremen dāñjerus*



Danger  
*Dañjer*



Circulation à sens unique  
*Tremerezh untu*



Travaux  
*Labouriou*



Chaussée glissante  
*Hent Ramp*



Sens obligatoire  
*Tu-ret*



Danger brouillard  
*Dañjer latar*



Piste cyclable  
*Roudenn divrodegou*



Passage d'animaux domestique  
*Loened o treuziñ*



Descente dangereuse  
*Diskenn dañjerus*



Passage de cavaliers  
*Marc'heien o treuziñ*



Accès interdit aux camions citernes...  
*Berzet d'ar beogirri...*



Passage animaux  
*Loered gouez o treuziñ*



Traversée de personnes âgées  
*Tud oadet o treuziñ*

